A V I S P U B L I C

Édition du 20 mai 2023

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro PP16-2023, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0668-2016 de construction afin de préciser les dispositions relatives aux balcons »

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 15 mai 2023, a adopté le premier projet de règlement numéro PP16-2023, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0668-2016 de construction afin de préciser les dispositions relatives aux balcons ».

2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **mercredi 21 juin 2023, à compter de 18 h 30**, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale, Granby. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

3. Que l'objet du projet de règlement est de modifier le règlement de construction afin de préciser que tout balcon peut être remplacé par une place extérieure si le bâtiment a été par ailleurs construit ou transformé conformément à la réglementation municipale.

4. Que ce projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

5. Que ce projet de règlement ainsi qu'une capsule vidéo expliquant brièvement ce projet sont disponibles sur le site web de la Ville au www.granby.ca/fr/avis-publics, sous la rubrique « Assemblée publique de consultation ». Si vous n'avez pas accès à Internet, nous vous invitons à communiquer avec les Services juridiques au 450-776-8277 afin d'obtenir une copie de ce projet.

Donné à Granby, ce 19 mai 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier